



Créée à Verviers en 1977 à l'initiative de parents d'enfants porteurs d'une trisomie 21 et de professionnels, l'APEM-T21 a pour mission générale de promouvoir tout ce qui contribue à l'épanouissement et à l'évolution des personnes atteintes de trisomie 21.

Pour ce faire, elle soutient et accompagne ces personnes et leurs familles, dans leur parcours de vie.

L'APEM-T21 veut intégrer, à ses missions, les professionnels qui accompagnent les personnes atteintes de trisomie 21 ou autres syndromes génétiques assimilés et leurs familles.

Elle leur propose des formations et se veut aussi à l'écoute de leurs questionnements et difficultés. Des Info Rencontres, séminaires informatifs, sont organisées avec un moment d'échanges entre les familles concernées par des problématiques similaires.

L'APEM-T21, c'est encore la création de nombreux services, mis sur pied pour répondre aux besoins des personnes atteintes de trisomie 21 ou autres syndromes génétiques assimilés et de leurs familles.

Elle a été à l'initiative de la création chronologiquement d'un service d'accueil de jour pour personnes adultes (La Fermette), de deux services d'aide précoce (SAP Verviers et SAP Liège), d'un service résidentiel pour personnes adultes (La Glanée) et d'un service d'aide à l'intégration (SAI)

Tous ces services sont actuellement rassemblés dans une asbl partenaire : « **Les Services de l'APEM-T21** », indépendante ayant sa vie propre et autonome.

## Je soutiens l'APEM-T21 !

Je soussigné(e),

NOM et Prénom : .....

Domicilié à

Rue : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Souscris un ordre permanent à l'APEM-T21 d'une somme mensuelle de (cochez la case qui vous convient)

3,5 €  ou le montant de votre choix ..... €

Au départ de mon compte - n° de compte :

BIC .....

Au profit du compte :

BIC GKCCBEBB

Je préfère verser une somme annuelle de ..... €

Bénéficiaire : **APEM-T21 asbl**

Rue de la Maison Communale, 4 - B-4802 Heusy (Belgique)

COMMUNICATION : Amis de l'APEM-T21

Première exécution le ..... / ..... / 20.....

Date : ..... Signature : .....

Je conserve le droit d'annuler cet ordre permanent à tout moment. Merci de déposer ce document à votre organisme bancaire. Des formulaires supplémentaires sont disponibles à l'APEM-T21 sur simple demande ou celui-ci peut être photocopié. *Tout don égal ou supérieur à 40€ /an vous donne droit à une exonération fiscale.*



Rue de la Maison communale, 4  
B 4802 Heusy-Verviers  
Tél. : 087 22 88 44 • Fax : 087 22 30 22  
info@apem-t21.be • www.apem-t21.be

gratforel.be



Association de personnes porteuses d'une trisomie 21, de leurs parents et des professionnels qui les entourent asbl





## L'APEM-T21 c'est aussi :



## Le soutien aux familles

L'APEM-T21 est à la disposition des familles confrontées à l'annonce d'un diagnostic de handicap, quel que soit l'âge de l'enfant. Les professionnels extérieurs, soucieux d'aider ces familles, prennent également contact avec l'association, en vue d'établir une collaboration efficace.

Elle permet aux familles de se tisser un réseau de soutien en suscitant des occasions de rencontres entre elles.

Les missions du Service Social sont nombreuses : soutien des familles, face aux étapes de la vie de leur enfant, information et accompagnement dans le cadre de démarches administratives et sociales.

Le service social propose d'entamer, avec le jeune et sa famille, un cheminement vers la construction d'un projet de vie, épanouissant pour tous, en fonction des attentes, des besoins spécifiques et des possibilités d'intervention. Contact : [info@apem-t21.be](mailto:info@apem-t21.be).

## La défense des droits

Par son écoute des familles, l'APEM-T21 se propose d'être leur porte-parole auprès de différentes autorités. Dans cet objectif, l'APEM-T21 est représentée dans différents organes (Conseil consultatif de l'Enseignement spécialisé, Commissions communales de l'Égalité des Chances, Commissions subrégionales de l'AWIPH, etc...).

Elle rencontre par ailleurs les décideurs ponctuellement autour de thématiques plus précises.

L'APEM-T21 se préoccupe également du handicap mental, en partenariat avec des associations telles que : AFRAHM ([www.afrahm.be](http://www.afrahm.be)), AP3 ([www.ap3.be](http://www.ap3.be)) et APEPA ([www.ulg.ac.be/apepa](http://www.ulg.ac.be/apepa)).

Des réunions sont organisées régulièrement afin de travailler autour d'une ligne d'actions communes et, par là même, d'avoir plus de poids auprès des décideurs.

## Les loisirs

L'APEM-T21 organise différentes activités sportives et de loisirs pour les jeunes et pour les familles, de façon régulière ou ponctuelle.

> **L'Envolée et le Club 3,2,1** proposent différentes disciplines sportives (natation, athlétisme, badminton, basket, etc...) mais aussi différentes activités de loisirs (cinéma, randonnées, etc...) ainsi que des camps de vacances ([envolee@apem-t21.be](mailto:envolee@apem-t21.be))

> **Les Ateliers Créatifs**, reconnus comme C.E.C. (Centre d'Expression et de Créativité) à la Communauté française et accessibles à tous, proposent des activités artistiques variées, tout au long de l'année, telles que : arts de la scène, arts plastiques, scrapbooking assisté par ordinateur, éveil artistique par l'informatique et accès aux nouvelles technologies, photos, informatique, films audio-visuels ([cec@apem-t21.be](mailto:cec@apem-t21.be))

## Initiation de projets

La volonté de l'APEM-T21 est de rester proactive face aux différents besoins de ses bénéficiaires.

S'appuyant sur les apports de l'asbl sœur, « Les Services de l'APEM-T21 » elle est présente autour des trois projets novateurs que cette asbl développe avec l'appui de l'AWIPH :

> **soutien à l'intégration en milieux d'accueil ordinaires agréés par l'ONE** d'enfants avec une différence : **PICSA** ([picsap@apem-t21.be](mailto:picsap@apem-t21.be))

> comment assurer une transition entre l'école, fin de la scolarité et l'entrée dans une vie adulte dans la tranche d'âge 16 à 25 ans ? quelles activités de journée, loisirs, logement, développement personnel le jeune adulte peut-il espérer. Rencontre et relevé des demandes de familles, accompagnement de certaines qui le souhaitent. **Projet « La Voile »** ([lavoile@apem-t21.be](mailto:lavoile@apem-t21.be))

> projet de vie et **logement en autonomie** ([inclutoit@apem-t21.be](mailto:inclutoit@apem-t21.be))

> construction d'une **extension du service résidentiel « la glanée »** dédiée aux personnes vieillissantes ou avec grandes difficultés.

